

SAUMONS & TRUITES

DE BRETAGNE ET DE BASSE NORMANDIE

Trimestriel - Nouvelle Série - 1er trimestre 1971

No 1 - 3 F



**PROTECTION DES SALMONIDES
DEFENSE DES RIVIERES
LUTTE CONTRE LA POLLUTION**

A.P.P.S.B. 1 rue des Primevères - 56-QUEVEN

avec FAMIDE

TRILen

DIAMETRE **24** /100

RESISTANCE **3,400** KG



pezon et michel

75 METRES

MADE IN FRANCE



**pezon
et
michel**

— PERMIS DE PECHE —



EXPEDITION FRANCO AU-DESSUS DE 50 F. D'ACHAT
— RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE —

SAUMONS ET TRUITES
de Bretagne
et de Basse-Normandie

Publication trimestrielle

Directeur de Publication :
J.C. PIERRE
1, rue des Primevères
56-QUEVEN

Abonnement : 10 F par an

C.C.P. 9519-12 N Nantes
Banque : B.C.C. Lorient

Imprimerie :
Imprimerie Centrale
6, rue Faldherbe, Lorient
Téléphone 21.11.46
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1971

Tarif publicitaire :

1 page	750 F
1/2 page	500 F
1/4 page	250 F
1/8 page	150 F

Ces prix s'entendent pour une
insertion dans tous les numéros
de l'année à paraître.

Reproduction interdite, sauf ac-
cord avec la Direction du journal

OBJECTIF 2000

L'A.P.P.S.B. comptait, fin 1970, 700 adhérents. Après une année d'existence seulement c'est là un résultat plus qu'honorable.

Nous ne saurions nous en satisfaire. « L'union fait la force », dit-on, et il est certain que seul un GROUPE DE PRESSION important, cohérent et organisé au niveau de la région, peut s'opposer avec quelques chances de succès au pillage systématique de nos rivières à salmonidés, par les pollueurs de toute nature, ceux qui considèrent l'eau comme un bien dont on peut user et abuser sans vergogne, par tous ceux, enfin, qui considèrent les poissons comme un luxe inutile de la création et les pêcheurs comme des gêneurs attardés.

Unis, nombreux et organisés nous ne sommes pas sûrs de gagner, en tous cas de gagner à tous coups, mais isolés, divisés en une multitude de petits groupes nous sommes sûrs de perdre, car en face de nous les intérêts sont puissants, les relations établies et les moyens financiers considérables.

Que l'on songe à ce pisciculteur du Finistère que projette l'installation de 10 nouvelles piscicultures sur nos meilleures rivières à truites et à saumons, que l'on songe à tel ou tel industriel qui pratique le classique mais ignoble « chantage à l'emploi ».

Défendre le saumon, c'est là l'objet premier de notre Association, mais il est évident qu'en mettant tout en œuvre pour défendre ce poisson magnifique nous servirons utilement la cause de la truite.

Ces deux cousins germains ont des exigences identiques en ce qui concerne la pureté de l'eau, la qualité des frayères... et tout ce qui sera fait pour l'un sera bénéfique pour l'autre.

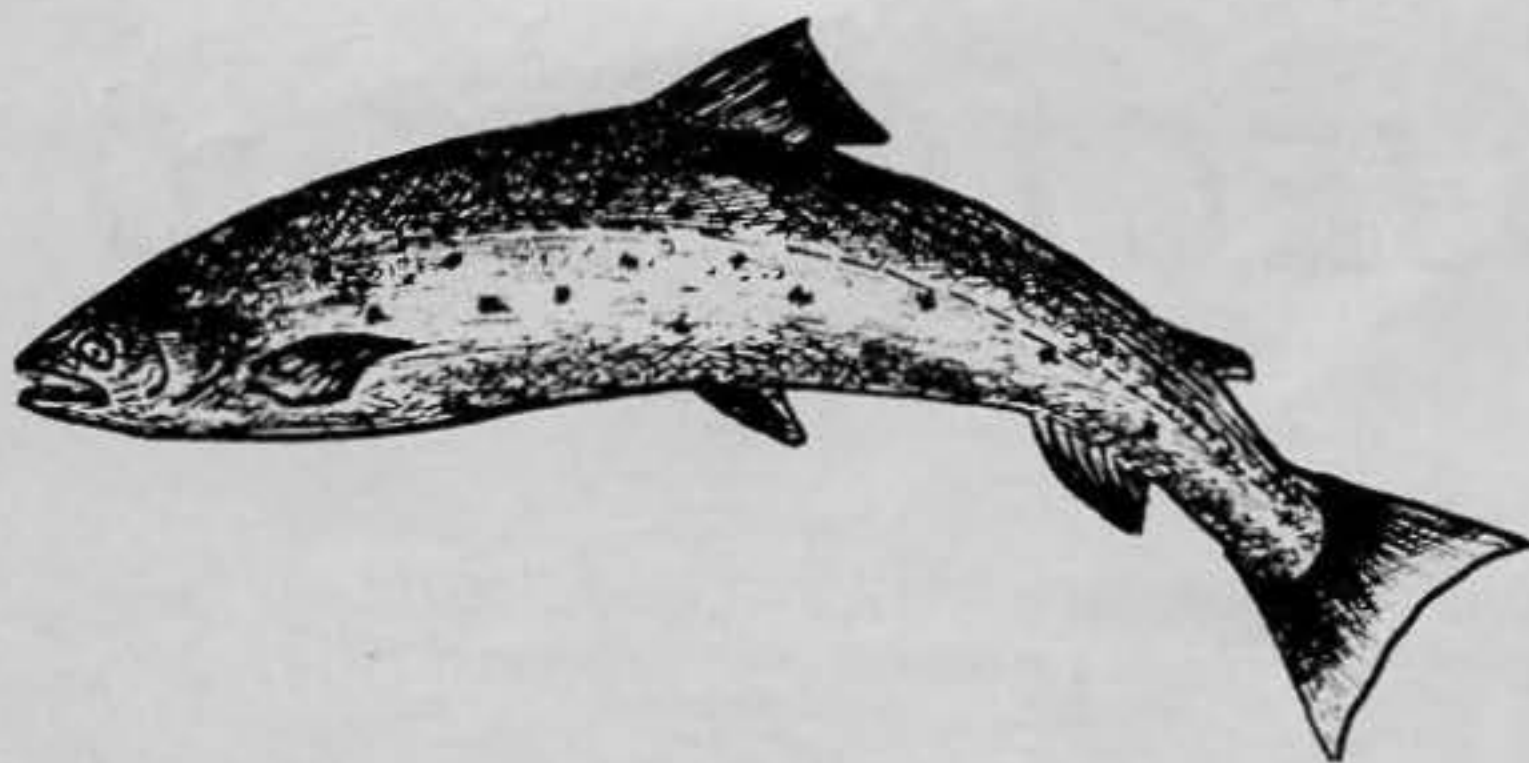
En demeurant Association Protectrice du Saumon nous sommes donc fidèles à la ligne que nous nous étions tracée l'an dernier à Carhaix mais, pour répondre au vœu exprimé par des dizaines et des dizaines de lecteurs et d'amis nous ferons, dans ce bulletin, une place à la truite et à la truite de mer.

Voilà ce qui explique le nouveau titre choisi. Nous sommes persuadés que ce journal sera, pour les uns et pour les autres, le meilleur moyen de nous faire connaître, de faire tomber certaines préventions et d'atteindre le nouvel objectif fixé :

2.000 adhérents, des rivières moins polluées et donc plus poissonneuses fin 71.

Ce sera notre vœu en ce début d'année.

Le Président : J.C. PIERRE



Les risques et les chances

par Gil VANHOVE
Vice-Président de l'A.P.P.S.B.

De toutes les personnalités qui ont honoré de leur présence la première assemblée générale de l'APPSB, une des plus remarquée fut peut-être M. Richard Vibert.

Son renom et ses offres généreuses de collaboration pour nos rivières bretonnes sont à la fois un réconfort et un encouragement et tous les participants y ont été sensibles.

Pourtant ses propos, au cours de cette réunion, ont légèrement tempéré nos espérances. Ne disait-on pas jusqu'alors (sans doute à juste titre) que la qualité de nos rivières et leur passé opulent, la douceur de notre climat, la densité de notre réseau hydrographique et la perfection des techniques permettaient de réempoissonner en saumons et avec succès nos cours d'eau ?

M. Vibert a semé le doute, peut-être avec sagesse, car les difficultés sont nombreuses et nous en sommes conscients.

Même si nos rivières offrent le maximum de chances, dans un tel problème rien n'est définitif, nous le savons et les prodigieuses réussites des Suédois ne sont peut-être pas possibles ailleurs.

Mais l'homme de l'Antiquité n'a pas attendu d'obtenir des rendements de trente quintaux à l'hectare pour semer ses premiers grains de blé et assurer ainsi l'avenir de l'humanité.

Nous en sommes là, avec des connaissances diverses, encore hésitantes, mais qui commencent à faire leurs preuves.

Tous ceux qui connaissent la richesse des cours d'eau d'Ecosse ou d'Irlande, pourtant d'une qualité biogénique bien inférieure, sont consternés par l'indifférence qui entoure nos rivières.

La lutte contre la pollution doit s'intensifier, car c'est un problème trop alarmant pour l'avenir de notre civilisation. Les exigences de l'environnement vont sans doute permettre d'améliorer sensiblement nos cours d'eau. Une législation particulière aux rivières à saumons doit bientôt voir le jour.

Les responsables de l'APPSB sont convaincus que le saumon et la truite ne seront protégés, et multipliés, que dans la mesure où l'opération en vaudra la peine. Notre monde, et il faut sans doute le regretter, est sensibilisé, à l'excès, au problème de la RENTABILITÉ. Encore ne s'agit-il, bien souvent, que d'une rentabilité à court terme, où le maintien des espèces en voie de disparition, la qualité de notre cadre de vie et l'avenir des générations futures ne sont guère mis en équation.

Partant de cette constatation, ils savent que le saumon ne sera pris en considération que dès lors que la preuve aura été faite qu'il est, lui aussi rentable. Quand la preuve aura été administrée que le saumon constitue réellement une richesse touristique et donc économique, la bataille sera gagnée. On cessera alors de massacrer nos rivières à salmonidés, on réprimera sévèrement le braconnage, on reverra d'un autre œil la capture massive des saumons dans les estuaires en vertu d'un privilège désuet. On « investira » dans le saumon !

Partout à l'étranger on a compris quel atout touristique était le « roi saumon » ; de l'Irlande à l'Espagne en passant par la Suède et le Canada on remet les rivières en valeur et on en retire un profit considérable, et les pêcheurs locaux en sont les premiers bénéficiaires.

Il ne reste plus qu'à réempoissonner. Cela risque de coûter cher, nous a dit M. Vibert, et exiger des investissements peu rentables au début.

Mais la conquête de la Lune a connu aussi des échecs pour finir par un succès. A notre époque, où la technique ne connaît guère d'obstacle, il faut savoir admettre des investissements importants pour de grands succès.

Le financement d'un réempoissonnement initial et massif est probablement très faible comparé à la réussite d'une entreprise dont le succès ne sera pas seulement et purement halieutique, mais touristique et économique.

Il ne s'agit pas de se lancer à corps perdu dans une opération aveugle. Mais de repeupler d'abord, massivement, deux ou trois de nos rivières, d'analyser les résultats, et, alors, d'entreprendre, peut-être, une opération de grande envergure sur l'ensemble de nos cours d'eau.

Cela n'a rien d'inconscient ou de magique, ce n'est même pas un pari. C'est une certitude, pourvu que l'on veuille copier et adapter les techniques étrangères, maintenant au point.

De toute façon, il faut désormais choisir entre le statu quo, c'est-à-dire à terme, la disparition ultime du saumon en Bretagne ; l'expérience timide, aux répercussions lointaines et incertaines, ou bien l'opération importante avec, bien sûr, le maximum de moyens, de techniques, de concours et de précautions.

Cela représente un investissement important !

Répetons-le, il faut maintenant choisir.

Gil VANHOVE

Aux Etats-Unis, où le dollar règne en maître, on a calculé que le rapport bénéfice-coût se situait entre 2,5 et 6 pour 1, selon les variétés de saumons élevés. L'amortissement est rapide et, dans certains états maritimes le saumon a pris la deuxième place dans l'industrie de la pêche, après le thon !

Rien d'étonnant si près de 300 (trois cents) chercheurs se penchent sur les problèmes du saumon !

Notre effort actuel porte donc sur la rédaction d'un document traitant de l'intérêt touristique et économique de la pêche.

Ce document sera largement diffusé dans notre région. Il traitera bien sûr du coût de l'élevage intensif des smolts pour le repeuplement. Nous savons que les investissements seront élevés, que des risques existent, rien n'est jamais gagné d'avance, mais la vaste expérience accumulée par nos amis étrangers (nous sommes aussi assurés de leur appui effectif) nous sera précieuse et sera un gage supplémentaire de réussite.

Aux arguments financiers nous opposerons donc, nous aussi, des arguments financiers, et l'avenir du saumon apparaîtra peut-être moins sombre qu'aujourd'hui.

Première assemblée générale de l'A.P.P.S.B.

La première assemblée générale de l'APPSB s'est tenue à Carhaix le 29 novembre. Une centaine d'adhérents avaient tenu à faire le déplacement à Carhaix.

De très nombreuses personnalités assistaient également à cette réunion. Citons en particulier, M. L'ingénieur Général CHARPY, Secrétaire général du Conseil Supérieur de la Pêche (CSP), M. TENAILLON, Secrétaire général de l'Association Nationale pour la Protection des Eaux (A.N.P.E.), M. DENIEL, Directeur Départemental de l'Agriculture du Finistère (D.D.A.), M. MAZERAND, Ingénieur en Chef des Eaux et Forêts et du Génie Rural, M. Richard VIBERT, Directeur de la station d'hydrobiologie de Biarritz, M. LAUBIER, Chef des services Biologie au Centre Océanologique de Bretagne (organisme dépendant du C.N.E.X.O.), M. le Colonel BEAUGE, Directeur du Parc d'Armorique, M. DIDIER, secrétaire général de la S.E.P.N.B., M. JEHANNO, Ingénieur au Service Régional d'Aménagement des Eaux, Mme BORDE, présidente de l'U.M.I.V.E.M., M. LESAGE de LAHAYE, Ingénieur en chef des E. et F. et du G.R., Conseiller piscicole de la région ouest, M. MERIEN, Président des groupes régionaux « Nature et Vie », ainsi que de nombreux présidents et animateurs d'A.P.P.

L'assemblée générale était présidée par M. René RICHARD, président de l'A.N.D.R.S., l'Association Nationale de Défense des Rivières à Saumons. M. Richard notre président national dont le dévouement à la cause du saumon est inlassable lutte en outre pour la protection de notre environnement et vient de se voir confier de nouvelles tâches à la « conférence permanente Economique Sociale pour la lutte contre les pollutions ».

Cet organisme a reçu l'agrément de M. MONOD, délégué à l'aménagement du territoire.

Après avoir remercié les personnalités présentes pour l'intérêt qu'elles prennent à la défense du saumon, M. Richard devait passer la parole à M. Pierre, qui rendit compte de l'activité de l'A.P.P.S.B. au cours de l'exercice écoulé.

UN PREMIER BILAN

Nous passerons rapidement sur le travail effectué : études des principales rivières à saumons menées par les correspondants ; impression de documents techniques sur l'aménagement des rivières ; réalisation d'un bulletin tiré à plus de 1.000 exemplaires ; contacts à tous les niveaux pour défendre la cause du saumon ; action pour s'opposer à la construction d'une importante pisciculture industrielle sur l'Ellé.

Mais, devait dire M. Pierre, l'heure n'est pas à l'autosatisfaction et les résultats obtenus sont modestes eu égard à l'importance des tâches qui restent pour sauver nos rivières à salmonidés. C'est surtout vers nos actions futures qu'il nous faut maintenant nous tourner.

- en premier lieu, renforcement de l'A.P.P.S.B. par le recrutement de nouveaux sociétaires. Nous sommes 700. Nous devons parvenir au chiffre de 2.000 adhérents. Etre en nombre est la première condition pour être un groupe de pression efficace, mais ce n'est pas suffisant. Il nous faut aussi nous structurer, créer de solides comités A.P.P.S.B. au niveau de chaque département ;
- étendre notre collaboration avec tous les organismes de pêche A.P.P. et Fédération, mais aussi avec les autres associations de défense de la nature ;
- informer plus largement l'opinion et les pouvoirs publics des menaces qui pèsent sur nos rivières, montrer la valeur économique du tourisme halieutique ;
- participer aux travaux de remise en valeur des rivières...

Pierre Phélipot, secrétaire général, devait continuer le rapport moral en exposant les raisons qui conduisent l'A.P.P.S.B. à s'opposer à la prolifération des piscicultures industrielles. Elles font courir un danger très grave à la faune sauvage et très souvent elles fonctionnent en relevant illégalement leurs barrages.

P. Phélipot précisa que cet été, sur 16 établissements visités, 12 étaient en défaut. Il indiqua ensuite les maladies transmises par les piscicultures à la faune sauvage en précisant que les services vétérinaires sont à peu près désarmés devant les épizooties. Aux Etats-Unis où l'on a compris que l'eau ne devait pas être ainsi inconsidérément gaspillée, seules les piscicultures fonctionnant en circuit fermé, avec recyclage de l'eau, sont maintenant tolérées. Notre administration serait-elle plus tolérante ? Elle risquerait dans ce cas de porter la responsabilité de la disparition de nos plus belles espèces piscicoles, la truite fario et le saumon, objets de tant de protection dans tous les autres pays.

DES RAISONS D'ESPÉRER

Après ce réquisitoire, M. Charpy devait apporter quelques espérances. C'est d'abord l'intérêt que le C.S.P. porte aux rivières bretonnes et plus précisément au saumon. L'usine hydro-électrique de La Mothe est maintenant propriété du C.S.P. et les premiers travaux pour réaliser une station expérimentale de recherches sur le saumon sont programmés en 1971. Sur le plan législatif, une liste de cours d'eau où le saumon sera essentiellement protégé sera établie, ainsi qu'une seconde liste de rivières, où toutes garanties devront être apportées par les collectivités locales et les industriels. En outre, le C.S.P. pratique actuellement une politique d'achat de moulins et renforcera le contrôle des pollutions.

EXIGENCES SCIENTIFIQUES

Très écouté, M. R. Vibert devait attirer l'attention des organismes de pêche sur la nécessité de conduire les expériences d'élevage du saumon avec toute la rigueur scientifique possible. L'élevage massif des jeunes saumons qui est envisagé, et qui sera, sans doute, nécessaire pour repeupler nos rivières, implique de gros investissements. C'est une raison supplémentaire de mener les choses avec rigueur et précision. Le marquage des smolts devra se faire sur une grande échelle pour connaître les taux de retour et M. Vibert donna lecture des nombreux paramètres qui devront être pris en considération (origine des géniteurs, méthode d'élevage, lieu d'élevage, type de nourriture, qualité de l'eau, époque du lâcher, lieu, coefficient de la marée...)

C'est aussi sur une note optimiste que tint à conclure M. Vibert qui pratique déjà l'élevage des smolts à Biarritz et assura l'A.P.P.S.B. de sa totale collaboration dans la tâche à mener.

Notons que M. Vibert a pris récemment la présidence de la Commission de la Recherche Appliquée au sein de l'Association T.O.S. (Truite - Ombre - Saumon), animée et présidée par M. Richard et à laquelle nous sommes société adhérente.

Ces propos plein de promesses se trouvèrent confirmés par ceux de M. Laubier qui nous dit également l'intérêt porté par le Centre National d'Exploration des Océans (C.N.E.X.O.) à l'élevage des saumons.

Le bureau pendant l'exposé de M. RICHARD
On reconnaît de gauche à droite : MM. CHARPY, RICHARD, PIERRE, VIBERT, GAULT, PHÉLIPOT et RAGOT



LE PROBLÈME DES POLLUTIONS

La lutte contre la pollution est difficile et coûteuse, elle sera de longue haleine. Certains moyens existent actuellement et M. Deniel devait énumérer ceux qui ont été employés dans le Finistère où le problème se pose avec une particulière attention. Il est évident que les stations d'épuration ne feront pas tout... L'opinion publique, déjà sensibilisée à ces problèmes, devra l'être encore davantage, elle devra en comprendre les exigences et les contraintes.

L'A.P.P.S.B., pour sa part, emploiera tous les moyens pour informer le public ; la situation est alarmante et « quand le poisson meurt, l'homme est menacé... »

Il appartient au président Richard de conclure. Il le fit avec optimisme en se réjouissant de la collaboration qui s'instaure sur le plan régional, entre tous les organismes préoccupés par la protection de notre environnement. Les temps ne sont plus à l'action dispersée et anarchique. Il devient impératif d'agir de façon concertée, c'est la vie de l'homme qui est en jeu. Ce même effort de concertation doit se retrouver au niveau du monde de la pêche. L'esprit de clocher a vécu ; nos rivières et

leur faune seront sauvées et améliorées si nous comprenons les exigences du travail en commun. Cet appel à la collaboration de tous dépasse le simple cadre régional ou national puisque M. Richard s'emploie, avec succès, à associer notre pays aux travaux des puissants organismes internationaux qui luttent pour la sauvegarde du saumon. Leur expérience nous sera précieuse, elle nous évitera des erreurs et des faux-pas...

N'est-ce pas une raison de plus pour espérer en la réussite de notre action.

PENSEZ-Y . . .

du bon règlement de votre cotisation de 1971 dépend la bonne marche de votre jeune Association.

LE TRESORIER

Le bureau de l'A.P.P.S.B.

Membres :

Côtes-du-Nord :

Delabarre et Merle, Saint-Brieuc.
Le Corre, Lanvollon. Gault, Plestin-les-Grèves.
Guillois, Loudéac. Lucas, Plouaret.

Finistère :

Auffray et Le Corre, Quimper. Huon, Quimperlé.
Clabon, Châteaulin. Bellec, Blougorn et Coulm, Morlaix.
Le Cam, Brest. Delpy-Bascoul, Châteauneuf-du-Faou.
Colonel Beauge, Parc d'Armorique.

Morbihan :

Dreumont, Lorient. Chapuy, Hennebont.
Mérian, Le Faouët. Toullec, Caudan.

Ille-et-Vilaine :

de Ballensée, Rennes.

Le bureau de l'Association, élu pour 5 ans à l'unanimité, se présente comme suit :

Président : M. Pierre, Lorient.

Vice-présidents : M. Ragot, Loudéac.

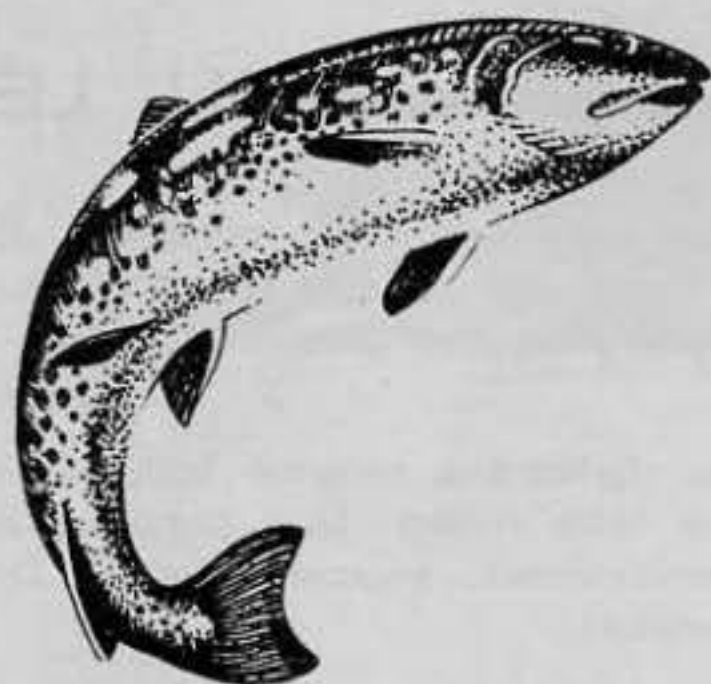
» M. Vanhove, Rennes.

Secrétaire général : M. Phelipot, Quimperlé.

Trésorier : M. Souvayre, Lorient.

Conseiller technique : M. Compain, Quimper.

NOUVELLES DE NOS RIVIÈRES



Il y a des mots qui sont en pleine fleur, en pleine vie, des mots que le passé n'avait pas achevés, que les anciens n'ont pas connus aussi beaux, des mots qui sont les bijoux mystérieux d'une langue. Tel est le mot rivière. C'est un mot qui est fait avec l'image visuelle de la rive immobile et qui cependant n'en finit pas de couler.

G. BACHELARD

Par suite d'un été anormalement sec, le débit de nos rivières armoricaines a été excessivement faible de la mi-juillet jusqu'au début du mois de novembre.

Il faut d'ailleurs s'attendre à ce que cet état de fait se reproduise désormais tous les ans à la même époque, quelles que soient les conditions atmosphériques. D'une part parce que la suppression de nombreux talus a entraîné un écoulement beaucoup plus rapide des eaux superficielles, d'autre part parce que les prélèvements d'eau, tant par les collectivités que par les industriels, s'intensifient de façon anarchique (ne parlons pas des pisciculteurs dont beaucoup considèrent la rivière comme leur bien personnel).

A brève échéance, la Bretagne risque de manquer d'eau et son développement économique s'en ressentira très durement, du moins si les autorités responsables ne prennent pas sans tarder des mesures très strictes pour l'utilisation rationnelle de l'eau, comme ont su le faire avec succès les Anglais. Mais chez nous, c'est bien connu, l'imprévoyance est la règle...

RAVAGES DANS LES ESTUAIRES

Saumons et castillons, faute d'appel d'eau douce suffisant, sont donc restés flâner tout l'été et une partie de l'automne dans nos estuaires et en bordure des côtes. Inutile de dire qu'inscrits maritimes et plaisanciers ont largement abusé de l'aubaine. De toutes parts nous sont venus des échos de captures anormalement importantes de saumons : baie du Mont Saint-Michel, où l'on capture jusqu'aux derniers les poissons cherchant à gagner les estuaires. Tout l'été on a vu des castillons aux étals de certains restaurateurs locaux. Les pêcheurs sportifs de l'Avranchin réclament, à juste raison, une réglementation stricte. Baie de Morlaix (les saumons capturés étant par la suite vendus aux halles Saint-Louis à Brest). — Rade de Brest — Estuaire de l'Odé (ne devrait-on pas dire « le grand collecteur » de Quimper ?) durant tout le mois d'octobre, nous avons vu, des saumons à vendre aux halles de Quimper.

Les pêcheurs de bars ont également capturé un peu partout des saumons, particulièrement à la pointe de La Torche et sur la Côte Sauvage de Quiberon. On peut toutefois considérer ces captures à la ligne comme purement accidentelles.

TOUJOURS LES POLLUTIONS

Si on ajoute à ces conditions les pollutions de certains estuaires (à celui de l'Odé il faut surtout ajouter la tristement célèbre Laïta — voir article à ce sujet), on ne s'étonnera pas de savoir que bien peu de saumons aient pu se trouver sur les frayères avant novembre. Rares sont ceux qui ont pu franchir les parties basses de nos rivières, d'autant plus que les passes migratoires, dans nos barrages, sont presque toujours mal conçues pour des faibles débits.

REPRODUCTION COMPROMISE

Courant novembre, à la suite de quelques bons coups d'eau, les poissons rescapés ont pu enfin entreprendre leur ascension vers les frayères. Leurs migrations ont été rapides mais, généralement de faible ampleur. La plupart sont restés frayer dans les parties basses des rivières où nous avons noté, dans quelques cas, une forte densité de poissons, surtout des castillons et des petits saumons. Les frayères amont étaient peu fréquentées et c'est dommage, car on sait que la productivité d'une rivière à saumons est directement proportionnelle à la surface de ses frayères. Élément réconfortant cependant, un lecteur de Quimper nous a signalé qu'il avait observé, le 5 décembre, quatre saumons dans l'Ellez, au pont de Saint-Herbot, sur la route Loqueffret - Le Huelgoat.

Par contre, sur certains cours d'eau, on a constaté, fin novembre, une forte mortalité de saumons dans des endroits situés hors d'atteinte des pollutions industrielles ou urbaines. Ce fut le cas, en particulier, du Steïr, du côté de la Lorette. Faut-il incriminer l'U.D.N. ou l'écoulement dans les cours d'eau de produits chimiques agricoles ? Nous n'en savons rien pour l'instant, mais le fait mérite d'être signalé, car il est inhabituel. Précisons d'ailleurs que les poissons matures sont en état physiologique de moindre résistance et donc beaucoup plus vulnérables.

La ponte a été, d'une façon générale, relativement tardive et, fin décembre, nous avons encore observé des saumons en pleine activité reproductrice.

DES MESURES URGENTES

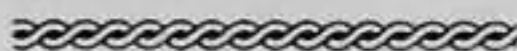
L'hiver 70 sera donc à marquer d'une croix noire pour la reproduction. Les mois de mai et juin 74 ne seront sans doute pas fameux pour la pêche du saumon, de même que l'ouverture 1975.

Que sera la saison 71 ? Si l'on juge d'après les descentes de tacons de 69, elle devrait être assez bonne, mais la mer ne manque pas d'embûches...

N.B. : Nous invitons nos lecteurs à nous tenir régulièrement au courant de la situation du saumon dans leur secteur et à nous signaler tous les phénomènes inhabituels ou curieux qui seraient portés à leur connaissance, ainsi que tous les « points noirs » qui s'opposent à la migration des saumons (ils peuvent également se mettre en rapport avec nos correspondants). Des documents photographiques seront, bien sûr, les bienvenus. La collaboration de tous est indispensable. D'avance, merci.

L'A.P.P.S.B.

Nouvelles de nos rivières (suite)



DE L'AULNE

Emus par les pollutions sur le Canal de Nantes à Brest, les A.P.P. de Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, le Huelgoat et Châteaulin se sont réunies, courant décembre, à Port-Launay.

Les pollutions les plus graves concernent surtout 2 secteurs.

Celui de Carhaix où la pollution s'aggrave d'année en année (un document a été adressé par l'A.P.P., au Maire de Carhaix, pour attirer son attention sur la gravité de la situation).

Celui de Châteaulin-Port-Launay où des industries rejettent des quantités croissantes d'effluents insuffisamment épurés. (15 tonnes de poissons morts en octobre dernier !).

Les A.P.P. concernés regrettent que des mesures n'aient pas été prises pour éviter le renouvellement de ces pollutions.

Il est bien évident que si des mesures ne sont pas rapidement prises, la pêche et le tourisme seraient gravement compromis dans la région. Et quand on parle de pêche, il faut aussi entendre celle qui se pratique dans la rade de Brest dont la capacité d'épuration est soumise à rude épreuve. Comme en d'autres points du littoral on peut craindre, à court terme, pour l'ostréiculture et la mytiliculture.

Les quatre sociétés ont décidé d'alerter les organismes intéressés, les élus et l'opinion publique.

Nous les aiderons à mener à bien cette action seule susceptible, semble-t-il, de remettre en cause la politique à courte vue qui prévaut actuellement.

Dans la vallée de l'Aulne, comme ailleurs, le chantage à l'emploi est à l'honneur et dispose de quelques supporters.

Nos correspondants pour l'Aulne :

M. CLABON, CHATEAULIN.

M. DELPY-BASCOUL, CHATEAUNEUF-du-FAOU

DU BLAVET

Bonnes remontées d'automne sur le Blavet. De nombreux poissons (des « rouges » et des « frais ») ont pu être observés vers Lochrist aux écluses. Il faut regretter le mauvais état des passes ; certaines obstruées ou insuffisamment alimentées étaient absolument infranchissables début novembre.

Il faut regretter aussi que l'administration semble considérer que le saumon n'effectue ses migrations que de novembre à mars et qu'en conséquence les passes n'ont pas besoin d'être ouvertes le reste du temps !

Cette théorie est formellement contredite par les multiples observations de nos correspondants et des pêcheurs. Le saumon remonte toute l'année dans nos rivières. S'il stationne plus longtemps dans les estuaires l'été c'est parce que les conditions naturelles sont faussées (pollutions - débit d'étiage insuffisant - passes infranchissables...)

L'A.P.P.S.B. a adressé un dossier concernant le Blavet au Conseil Supérieur de la Pêche.

L'effort mené par la Société de Lochrist-Lorient, animée par M. Coguic, devra être poursuivi et développé. Nous en reparlerons.

(Adresser toute correspondance concernant le saumon sur le Blavet et ses affluents à M. Chapuy, photographe, rue du Puit-Ferré, à Hennebont).

DU LEFF

On nous signale que des travaux de nettoyage du Leff seront effectués en 1971 par les sociétés de Châtelaudren, Lanvollon, Paimpol. La Fédération des Côtes-du-Nord s'y associera.

La D.D.A. des Côtes-du-Nord a recensé tous les arbres qui se décomposent dans cette rivière. Leur présence ralentit le courant, cause de l'envasement, augmente la D.B.O. (demande biologique en oxygène).

Cette rivière était jadis riche en saumons et produisait des truites de belle taille. Souhaitons qu'elle retrouve cette ancienne richesse.

(Notre correspondant pour Le Leff : M. R. Le Corre, Représentant - 22-LANVOLLON).

DU SCORFF

Une étude effectuée par l'A.P.P.S.B. est en cours pour améliorer la remontée des saumons au « Moulin des Princes », à Pont-Scorff.

Ce moulin, premier obstacle pour les saumons qui ont échappé aux carrelets des Inscrits, est un véritable « point noir ».

L'alevinage du Scorff en saumons ne peut se concevoir tant que l'ouvrage demeurera infranchissable les 3/4 de l'année.

Nous sommes d'ailleurs persuadés que les propriétaires des deux moulins auront à cœur de nous permettre d'aménager cette passe. Les milliers de pêcheurs qui fréquentent le Scorff les en remercient par avance.

Notre correspondant pour le Scorff :

M. TOULLEC

Sainte-Anne en CAUDAN-56

DE LA DOUFFINE

M. Clabon, président de l'A.P.P. de Châteaulin et membre du bureau de l'A.P.P.S.B., nous a signalé une mortalité anormale de saumons sur le cours inférieur de La Douffine. Était-ce des saumons originaires de cette rivière ou des poissons issus de l'Aulne mais rebutés par l'ampleur des pollutions rencontrées sur le chemin normal de leurs migrations ? Pauvres saumons ! l'obstacle que constitue le barrage de la Poudrerie de Pont-de-Buis a stoppé leur remontée. On les a retrouvés morts à l'aval de l'établissement. Maladie ou pollution ? Le diagnostic n'a pu se faire de façon précise. Encore un « point noir » à supprimer et La Douffine, qui traverse le Parc d'Armorique, pourrait redevenir une belle rivière à saumons. Ce serait un attrait supplémentaire incontestable pour les visiteurs du Parc.

Notre correspondant :

M. CLABON, CHATEAULIN



LA LOUTRE

*Facteur d'équilibre dans
nos rivières à salmonides*

Elle s'apprivoise facilement et, bien traitée, témoigne un grand attachement à son maître (lire à ce propos le livre captivant « Mes amies les loutres », de Gavin Maxwell, traduction française de Nathalie Gara, édit. Hachette, Paris, 1963). Voici d'autre part ce qu'en dit notre regretté Tony Burnand, grand chasseur et pêcheur vaudois établi en France, récemment décédé, dans son « Dictionnaire de la chasse », Larousse, Paris :

« Ce prétendu « nuisible » a été stupidement massacré chez nous, où il ne nuisait un peu qu'à la pêche, si peu d'ailleurs qu'au temps où la loutre était abondante, les poissons l'étaient aussi. On peut se demander jusqu'à quand se perpétuera chez nous cette idée simpliste, contredite de tout temps par les faits, que les prédateurs, créés et entretenus par la nature dans un équilibre rationnel avec les animaux non prédateurs, doivent être détruits pour permettre aux autres de se multiplier librement.

(Extrait de « Nature information », journal des pêcheurs et chasseurs suisses).

La pêche en Basse-Normandie autrefois...

par J. CHEMIN, d'Avranches
extrait d'un vieux n° d'« Au bord de l'eau »

« ...J'ai vu les trois pêcheurs de mouche de la colonie anglaise retirée à Avranches, partant chaque après-midi en break, pêcher continuellement sur les deux mêmes kilomètres de la rivière et prendre cent saumons en une douzaine de semaines, et quelles pièces ! J'avais 12 ans lorsque je devins chaque jeudi leur porteur de gaffes et d'engins. Ils me firent confiance, je gaffais leurs saumons suivant la bonne règle ; les manqués comptaient peu pour eux, les bécards étaient tous remis à l'eau et sortis sans gaffe pour leur permettre de survivre. Je revois encore ces prairies d'Apilly, à 4 km d'Avranches. Combien de fois j'ai dû m'arrêter pour souffler en ramenant les poissons à la voiture !

» Et le père Besnier, qui faisait des artificielles grosses comme des moineaux, ne pêchait qu'à la mouche dès l'ouverture, par eaux claires ou troubles, tapait comme un sourd avec une canne de plus de trois livres et employait du cordonnet bon pour prendre des thons. Il rapportait plusieurs saumons chaque semaine pourtant, en prenant un sur quatre qu'il faisait monter, et peinant pour remonter jusque chez lui, se soutenant aussi par quelques bolées qui lui donnaient, disait-il, du cœur au ventre. A nous, gamins, il racontait ses prouesses d'antan, toujours de plus en plus fort ; nous n'avions assez d'yeux pour l'admirer et notre caboche n'en perdait pas un mot... »

La légende et l'ignorance ont fait de la loutre un destructeur de poissons. Pourtant, tous ceux qui ont observé des loutres dans la nature ou qui en ont domestiquées, car elles s'approvoient facilement et s'attachent à leur maître, ont pu constater combien elles étaient friandes d'anguilles, à tel point qu'il est pratiquement impossible d'élever une loutre sans lui procurer régulièrement des anguilles. Nous avons même eu la chance d'assister, un soir, au spectacle fascinant d'une loutre pourchassant des anguilles qu'elle découvrait en retournant des cailloux.

Les laissées de la loutre, nommées épreintes, sont presque toujours bien en évidence sur un rocher émergeant au milieu du cours d'eau. Leur étude confirme la prédominance des anguilles dans son menu. On y trouve aussi des restes de grenouilles, de couleuvres, de rats d'eau, de rats musqués, de campagnols, mais fort peu de poissons. La loutre ne porte pas un tort sérieux aux espèces rapides comme le saumon ou la truite. Il peut lui arriver d'en capturer, mais c'est relativement rare et, le plus souvent, il s'agit d'individus blessés ou malades. Voici ce qu'écrivait à ce sujet M. de la Fouchardière, ingénieur des Eaux et Forêts, dans « Penn ar Bed » n° 22 :

« Dans un aquarium de 2 m³ où se trouvaient une douzaine de truites, j'ai lâché une loutre adulte et bien portante et je l'y ai laissée 24 heures. Je me suis amusé à suivre ses évolutions et ai constaté qu'elle se donnait bien du mal pour capturer les truites qui, à la dernière minute, lui glissaient entre les pattes. Au bout de 24 heures, mes 12 truites étaient toujours au complet. »

Evidemment, une loutre introduite dans un bassin de pisciculture où se trouve une grosse densité de poissons sur un faible espace et sans possibilités de fuite, peut finir par faire de gros dégâts, mais une telle situation ne se trouve pas dans la nature.

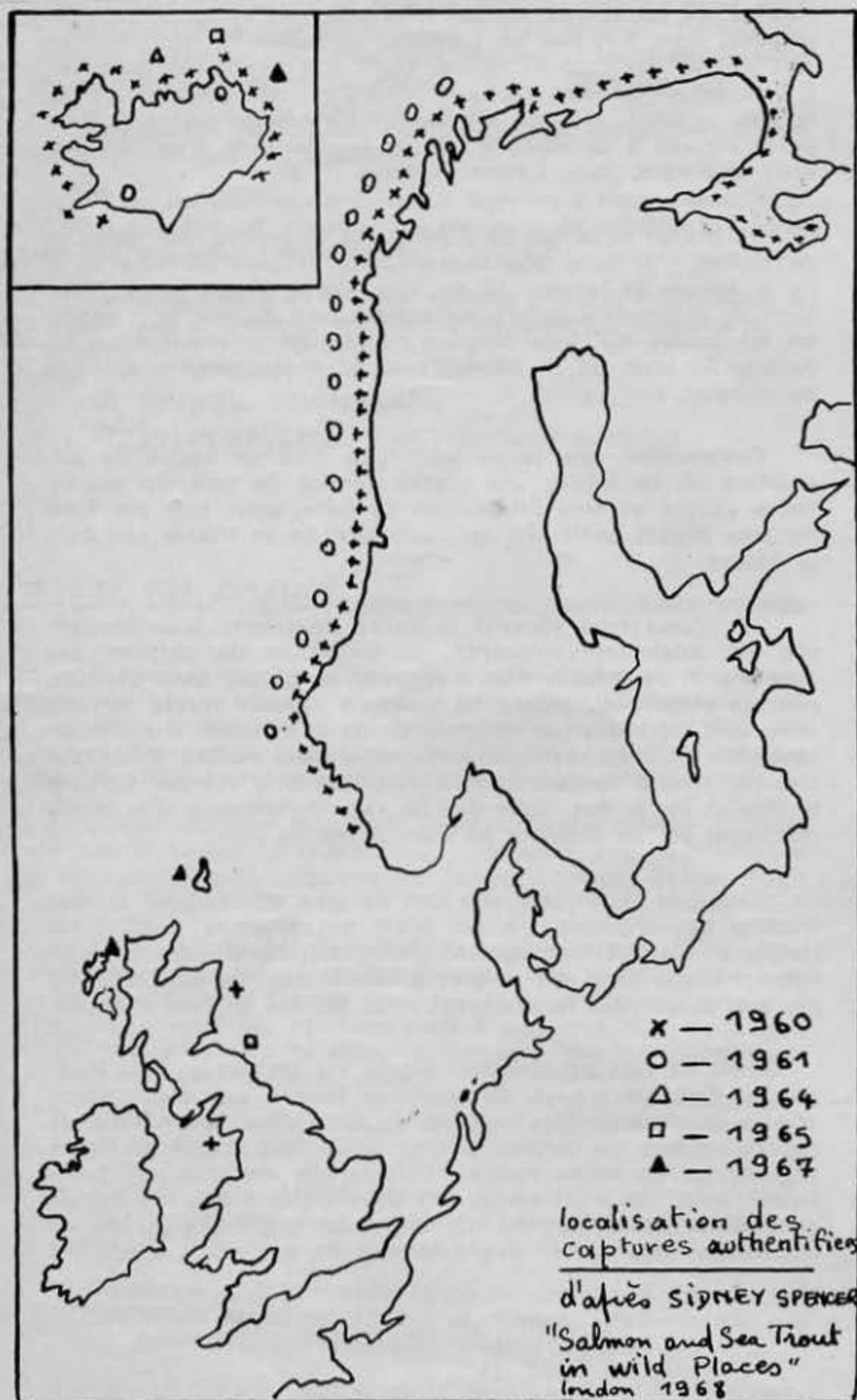
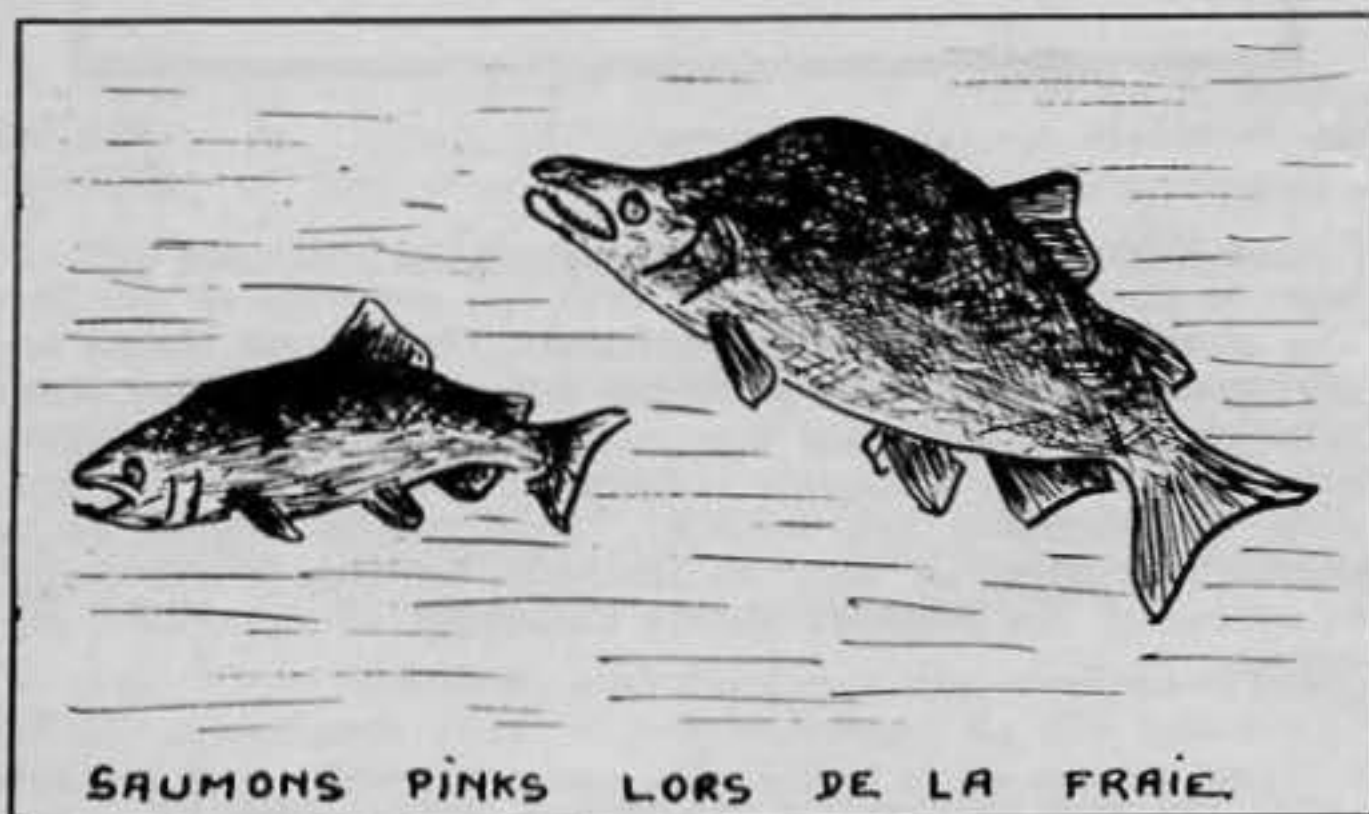
On accuse trop souvent la loutre de crimes pour lesquels elle est totalement innocente, en particulier de capturer des saumons. Il peut lui arriver d'attraper un bécard sans défense, mais la plupart du temps les poissons trouvés morts sur nos rives sont grignotés par des rats ou de la vermine. Il est pourtant très facile de savoir si un saumon a été victime d'une loutre, car celle-ci commence invariablement à le manger derrière la tête et sur le dos, alors que les rats commencent d'ordinaire leur repas par les flancs et les oiseaux par les yeux.

Alors que les Fédérations font de gros efforts pour la destruction des anguilles (ce qui n'est pas toujours justifié), la loutre, si elle était jalousement protégée, pourrait être un auxiliaire précieux dans nos rivières à salmonidés. De plus, elle n'a pas son pareil pour la destruction des nichées de rats musqués.

Il est navrant de constater qu'elle est partout en voie d'extinction dans notre pays. Ce splendide animal, sans aucun doute le plus beau mammifère sauvage de notre pays, est victime de l'obscurantisme de certains pêcheurs, de la pollution et de la dégradation du milieu naturel. Comme elle est très peu prolifique, puisqu'elle n'est adulte qu'à deux ans et n'a qu'une portée de deux à quatre loutrons par an, il est à craindre qu'elle ne disparaisse sans tarder définitivement de nos cours d'eau.

Yves JAOUEN

Nos rivières seront-elles envahies par le saumon russe ?



Il y a une quinzaine d'années les Soviétiques commencèrent à déverser des millions d'œufs de saumons PINKS provenant de l'est de la Sibérie dans des piscicultures situées sur le cours inférieur de certaines rivières de la presqu'île de KOLA, se jetant dans la mer Blanche et dans la mer de Barents. Les poissons furent lâchés en rivière dès leur éclosion. Ces déversements débutèrent en 1957 par 3,5 millions d'œufs et atteignirent 35 millions d'œufs en 1964.

En 1960 la péninsule de KOLA produisit 70.000 saumons Pinks. Plusieurs milliers furent également pris de l'autre côté de la mer Blanche, près d'ARKANGELSK, et environ 30.000 dans le Nord de la Norvège. Les chiffres ultérieurs n'ont pas été publiés mais doivent être considérables.

Au début quelques poissons s'égarèrent jusqu'en GRANDE-BRETAGNE et en ISLANDE. Depuis, les poissons égarés se firent plus rares malgré le développement des stocks, ce qui prouve que l'acclimatation a été réussie. Actuellement les stocks se renouvellent naturellement.

La carte ci-contre montre la distribution des captures de saumons Pinks en dehors des eaux soviétiques. Il ne s'agit seulement que des captures dûment authentifiées. Il arrive en effet parfois que des saumons Pinks en bonne condition soient confondus avec des saumons atlantiques et que leur capture passe inaperçue.

Il n'est pas impossible qu'un saumon pink vienne un jour s'égarer dans l'un de nos estuaires bretons, pourtant tous si pollués...

De leur côté, les Canadiens ont récemment acclimatés cette espèce de saumon à TERRE-NEUVE. Sous la direction du Dr A.A. BLAIR de la station de recherches de SAINT-JEAN DE TERRE-NEUVE, ils ont déversé 3,3 millions d'œufs à l'automne 1965. Plus de 8.000 pinks revinrent à la côte en 67 et depuis les stocks se renouvellent d'eux-mêmes.

Qu'est-ce que le saumon pink, encore nommé humpback ou saumon à bosse (*Oncorhynchus Gorbuscha*) ?

Nous en avons tous mangé. C'est le saumon que l'on trouve dans la plupart des boîtes du commerce, importées du CANADA, d'U.R.S.S. ou du JAPON.

C'est la plus petite des cinq espèces de saumons du PACIFIQUE. Son poids moyen varie de 1,5 à 3 kg. Il revient vers sa rivière d'origine au mois de juillet. Le mâle revêt alors une robe de noce spéciale et est déformé par une énorme bosse. Il ne remonte pas très loin en rivière et peut même frayer sur les gravières de l'estuaire.

La ponte a lieu en septembre. Aussitôt après, tous les géniteurs crèvent. Les œufs éclosent au bout de 4 mois. Les jeunes vivent sur leur grosse vésicule et séjournent passivement entre les pierres jusqu'au printemps. Ils descendent alors directement en mer où ils bénéficient d'une croissance très rapide puisqu'ils atteignent leur maturité deux ans après.

Dans les rivières qu'il fréquente, le pink ne cause absolument aucun tort au saumon atlantique car il n'accepte aucune nourriture en eau douce et fraie uniquement dans la partie inférieure des cours d'eau. En outre, l'alevin descend en mer peu après son éclosion sans avoir absorbé la moindre nourriture en eau douce.

Il présente un intérêt commercial considérable et alimente la plupart des conserveries canadiennes.

Il est pêchable à la ligne, à la mouche ou à la cuiller le long des côtes, dans les baies abritées ou dans les estuaires. C'est un vigoureux combattant. En eau douce sa capture est beaucoup plus rare et ne présente la plupart du temps qu'un médiocre intérêt.

Par contre, nous verrons, dans un prochain numéro, d'autres espèces de saumons pacifiques acclimatés hors de leur pays d'origine, et dont la pêche sportive est extrêmement intéressante en rivière.

P. PHÉLIPOT

Quand tarissent nos ruisseaux...

Je suis frappé du fait que l'Association Bretonne pour la Protection du Saumon ne paraît pas attacher une importance primordiale au volume d'eau en période d'étiage. Cependant, l'habitabilité d'une rivière par les salmonidés est avant tout conditionnée par ce volume.

Or, dans un pays comme la Bretagne, le volume d'eau en période d'étiage est essentiellement conditionné par premièrement, l'état des biefs et principalement des barrages.

En effet, si on supprime les barrages « inutiles » ou inexploités, la réserve d'eau stockée diminuera. Les biefs, point trop n'en faut, peut-être, mais faut ce qu'il faut. Il est évident que les biefs envasés devraient être dévasés, au moins assez.

Deuxièmement, dans un pays comme la Bretagne, au sous sol imperméable, l'état de la végétation ambiante est au moins aussi important. Les végétations qui retiennent l'eau et la laissent partir en douceur sont : la forêt, feuillue de préférence, la lande, surtout si elle est tourbeuse ; le bocage pourvu de suffisamment de végétation arbustive et d'arbres champêtres. Les conifères sont bien moins retenueurs et dispensateurs d'eau que les feuillus.

Les « assecs » ou presque assecs des rivières et ruisseaux,

qu'on rencontre hélas de plus en plus souvent en Bretagne, sont en rapport avec la dégradation de la végétation arbustive, qui est attribuable à la décadence des pommiers et à un remembrement aux normes insensées. On n'y remédiera pas en plantant des sapinières sans sous bois.

La Bretagne de notre enfance pouvait étaler un printemps et un été sec, sans que les étiages des rivières deviennent ridicules, sans que les ruisseaux tarissent. Ce n'est plus le cas. C'est très bien de déboiser les cours d'eau, dans des proportions raisonnables. Mais il faudrait reboiser ailleurs, récupérer les 10 % de boisements bocagers indispensables à la Bretagne, autant que les 5 % en massifs. Ou bien il faudra pousser à au moins 20 % de forestation, comme dans l'ensemble de la France, pour régulariser le climat, la pluviosité et l'hydrodynamique. Pas de saumon sans eau dans les rivières, sans eau sur les frayères. Les crues de février, mars ne sont pas inutiles. Mais elles ne servent à rien s'il y a assec en septembre. De toute manière, il faut régulariser, écreter, stoker les eaux des hivers et printemps pluvieux. La politique actuelle d'aménagement du territoire est une politique de désertification. Point de saumons au désert.

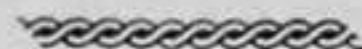
Docteur Vincent MENAGER

.....

Il est évident que nous partageons les idées exprimées ici par M. le docteur MENAGER. Nous avons tous pu constater, ici et là, que les sources se tarissent de plus en plus dès l'été et que nos petits ruisseaux à truites ont des niveaux d'étiage extrêmement bas.

L'arasement systématique des haies et des talus en est l'une des principales raisons. Le couvert végétal et les racines ont en effet pour propriété de retenir l'eau et de la rendre lentement ce qui régularise les débits. Les agriculteurs en sont les premières victimes. Cet été on manquait d'eau un peu partout et dans la vallée de l'Aulne la situation devint même préoccupante.

La destruction du couvert végétal est en cause, mais certains agronomes pensent également que l'abus d'engrais chimique a une influence néfaste sur l'équilibre des sols... « Sous l'effet des produits chimiques employés à haute dose, le sol se durcit, devient difficile à travailler, n'absorbe plus l'eau l'hiver, devient aride l'été ; l'argile contenue normalement dans le complexe argilo-humique se disperse sous l'action conjuguée du potassium et de l'azote ammoniacal. L'humus se fossilisant ne retient plus l'eau propice à la vie de ce sol » (Extrait de « Agriculture et Vie », décembre 1970).



Selon que vous serez de ce côté ou de l'autre de l'Atlantique

La firme française PECHINEY est particulièrement fière d'annoncer qu'elle pourra, dans l'une de ses usines d'aluminium, restituer à la rivière une eau plus propre que celle qu'elle lui aura empruntée.

Une remarque cependant... l'usine, la EASTCOLOR, se trouve aux Etats-Unis et la rivière s'appelle le POTOMAC.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que plusieurs vallées alpines sont très gravement polluées. La Romanche, la Maurienne, la Tarentaise pour ne citer que les principales.

Elles sont occupées par d'importantes industries électrochimiques dépendantes de Pechiney (Ugine-Kuhlmann et Carbone Savoie).

La situation dans ces vallées est grave. L'an dernier 580 vaches atteintes de décalcification osseuse consécutive aux émanations de fluor, ont dû être abattues.

Bien sûr, il ne viendrait à l'idée de personne, sinon de quelques esprits chagrins, de penser que la décalcification peut aussi toucher les hommes et surtout les enfants.

Les rivières alpines auraient-elles droit à moins d'égard que celles des U.S.A. ?

Après le remembrement, il faut reboiser

(Extrait du « Télégramme de Brest », 2-12-70)

Le remembrement est terminé à Languidic depuis quelque temps déjà. Malheureusement, la plupart des talus ont été arasés, les arbres abattus ; or ces talus et ces arbres avaient la propriété de protéger les cultures et de garder l'humidité. Aussi, les cultivateurs se sont-ils aperçus depuis, que les sources se tarissent, que les terres se dessèchent et refroidissent, d'où un abaissement de certaines productions.

C'est pourquoi hier matin, la direction départementale de l'agriculture a, dans le cadre du remembrement, procédé sur la place Joseph-Guillaume, à la distribution de 3.600 plants, en majorité des épicéas, provenant des pépinières Le Gal, de Kermestre, en Baud.

Il est dommage que seulement 30 cultivateurs de Languidic se soient inscrits pour cette distribution, le nombre de plants n'était pourtant pas limité et des communes comme Cléguérec, Noyal-Pontivy, etc... ont d'ailleurs commandé des quantités bien supérieures à celles livrées à Languidic. Et pourtant, faute de crédit, la même opération ne se renouvellera pas avant deux ou trois ans. Cette fois, espérons-le, il n'y aura pas de retardataires.

N.D.L.R. : Regrettons seulement que ce reboisement se fasse presque exclusivement en résineux, ce qui, pour certains agronomes, est une hérésie dans un sol déjà trop acide.

LA LAÏTA POLLUÉE

Photo J. FOURNIER



Non, ce n'est pas la banquise, mais les effluents des Papeteries de Quimperlé qui, depuis plusieurs années, polluent régulièrement la Laïta. Quimperlé est d'ailleurs en passe d'acquérir une célébrité nationale dans le domaine des pollutions. Il n'est pas de mois que la presse nationale et la radio ne relatent les faits qui préoccupent de plus en plus les riverains, les marins-pêcheurs, les hôteliers, les hygiénistes et tous ceux qui pensent qu'on ne pourra plus longtemps agir avec pareille désinvolture sans nuire gravement à toute la vie du littoral.

Car bien sûr il ne viendrait pas à l'idée des gens sensés de penser que le traitement des eaux résiduaires est une chose possible. L'homme se promène bien sur la Lune, explore Mars et Vénus, mais n'a pas les moyens de laisser notre pauvre planète habitable. D'ailleurs nous n'en mourons tout de même pas et, quant aux générations futures, qu'elles se débrouillent si nous leur laissons un monde sans vie et sans beauté. L'un de nos rois ne disait-il pas : « Après moi la fin du monde ».

N.D.L.R. — Un détail qui a son importance : la photo ne permet pas de se faire une idée de l'odeur qui flotte sur l'estuaire ...et sur la bonne ville de Quimperlé.

J'ai vu et j'ai senti...

Prenez un jour la N. 799 qui vous conduira de Saint-Hilaire du Harcouët à Villedieu-les-Poêles. Vous passerez à Brecey et, à quelques centaines de mètres de ce charmant petit chef-lieu de canton de la Manche vous vous arrêterez au pont qui enjambe la Sée. Merveilleuse rivière qui va se jeter dans la baie du Mont Saint-Michel et qui était, autrefois, le paradis des pêcheurs de truites et de saumons.

Dès votre premier pas, vous serez saisi à la gorge par une odeur pestilentielle qui émane, il faut croire, des bassins de décantation construits de chaque côté de la rivière, sans doute par la distillerie située au haut de la côte, pour épurer ses résidus.

Vous serez stupéfaits et vous vous demanderez, comme moi, comment les habitants du coin peuvent supporter passivement une telle horreur.

Au moment où l'on parle tant de pollution de l'atmosphère, je ne comprends pas que ce soit encore toléré. Et, bien sûr, il vient aussitôt à l'esprit du pêcheur une réflexion évidente. Comment le poisson peut-il résister à pareille mixture, car il semble impossible que l'hiver, au moment des crues, alors que toutes les prairies sont inondées, ces matières nauséabondes ne s'écoulent pas vers l'aval ?

Pauvres truites, pauvres saumons qui commencent leurs remontées vers les frayères.

Il est temps de réagir sinon c'est la fin de toute vie piscicole. Pêcheurs mes amis, si vous voulez sauvegarder cette source unique de loisirs, votre action pour tenter de mettre fin à de tels scandales est plus nécessaire que jamais.

A. HENNEBELLE

N.D.L.R. — Qu'en pense la Direction Départementale de l'Agriculture de la Manche ? Cet organisme a la lourde charge d'assurer la protection de nos richesses piscicoles. Peut-il nous assurer que toutes les mesures ont été prises pour éviter une pollution de la Sée, en particulier en cas de crues ? Ne vaut-il pas mieux prévenir que guérir ?

Quand le poisson meurt... l'homme est menacé

« Quand le poisson meurt, l'homme est menacé ». C'est sur ce thème que devait se tenir, quelques heures après l'assemblée générale de l'APPSB, une réunion d'information organisée par l'ANPE, l'Association Nationale pour la Protection des Eaux.

La pollution gagne rapidement tous les cours d'eau de notre région et la situation est réellement dramatique sur certaines rivières, en particulier dans leurs cours inférieurs et dans leurs estuaires (Trieux, Aulne, Odet, Aven, Laïta).

Les pêcheurs sont depuis longtemps les meilleurs radars à détecter les pollutions, comme devait le dire M. Richard, et notre Association peut beaucoup pour sensibiliser le public à ces problèmes (des manifestations publiques seront éventuellement organisées aux « points noirs » avec d'autres associations). Il n'en demeure pas moins que le problème des pollutions est complexe et l'APPSB, qui a déjà fort à faire par ailleurs, ne peut pas se spécialiser dans cette tâche qui implique des connaissances techniques approfondies, des connaissances administratives et juridiques étendues.

Une association nationale, l'ANPE, s'est depuis longtemps consacrée aux problèmes de l'eau. Nous nous devons de l'aider à constituer, en Bretagne, des comités départementaux à l'exemple de ce qui se fait ailleurs.

Nous avons donc choisi le jour de l'assemblée générale pour demander à M. Tenaillon, secrétaire général de l'ANPE, de faire un exposé sur son association, ses buts et ses moyens d'action.

La presse régionale a largement rendu compte de cette réunion, aussi nous n'y reviendrons pas. Nous prions instamment toutes les personnes préoccupées par les pollutions de se faire connaître (en écrivant 1 rue des Primevères, 56-Quéven, ou directement au siège de l'ANPE) ; nous les mettrons en rapport avec les personnes qui ont accepté de constituer les comités départementaux de l'ANPE.

La lutte pour l'eau pure s'annonce longue et difficile ; nous remercions par avance ceux qui accepteront de s'y consacrer. L'APPSB collaborera activement avec ces comités, nous ferons ainsi un travail plus efficace encore.

J.C. P

La lutte contre la pollution sous toutes ses formes doit être organisée. Les pouvoirs publics ont pris des décisions heureuses, notamment en créant le Secrétariat permanent pour l'étude des problèmes de l'eau. Mais l'Etat ne peut tout faire et des initiatives privées doivent relayer ses efforts. C'est précisément le but que poursuit l'Association nationale pour la Protection des Eaux.

L'A.N.P.E. a été fondée le 8 juillet 1960, à une époque où le problème de la pollution des eaux ne passionnait pas encore le grand public et où la réglementation restait embryonnaire. Dans un premier temps, ses deux principaux objectifs furent : 1° d'essayer de sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics à l'idée que l'eau est un bien commun qui doit être conservé et protégé ; 2° de rechercher sur quelles bases pouvait être élaborée une réglementation nouvelle, mieux adaptée que la vieille loi de 1898, aux problèmes posés par l'industrialisation et l'urbanisation.

Rapidement, l'Association a étendu ses activités à l'ensemble du territoire national et développé ses liaisons avec les organismes similaires à l'étranger et les organisations internationales. Son président est M. Edouard Bonnefous, sénateur, ancien ministre, membre de l'Institut.

Un de ses vice-présidents, M. Maurice Lalloy, fut, au Sénat, le rapporteur de la loi du 16 décembre 1964 qui est à l'origine de l'organisation actuelle.

C'est dans les perspectives ouvertes

par cette loi que l'A.N.P.E. situe désormais son activité. En liaison avec les pouvoirs publics, l'Association coordonne les initiatives des divers groupements ou organismes intéressés par la lutte contre la pollution. En son sein, des représentants des pêcheurs, des sportifs, des syndicats d'initiative rencontrent des industriels, des techniciens de l'eau, des fonctionnaires, des élus locaux.

L'A.N.P.E. reçoit les doléances ou les suggestions des uns et des autres. Elle s'efforce de les conseiller. Le cas échéant, elle intervient auprès de l'Administration ou des parlementaires.

Parallèlement, l'A.N.P.E. a intensifié son action d'information du public par des journées d'étude, des conférences de presse, des projections de films, en participant aux manifestations nationales et internationales intéressant l'eau, en distribuant une documentation aux écoliers, aux lycéens et aux universitaires, etc... Elle a constitué des comités départementaux qui organisent leurs propres manifestations. De nombreux adhérents s'inscrivent individuellement à l'A.N.P.E., tant pour soutenir son action contre la pollution que pour bénéficier de sa documentation.

L'A.N.P.E. fait éditer, tous les deux mois, la revue « L'Eau Pure » où l'on trouve, à côté d'une documentation technique industrielle et administrative, de très nombreuses informations sur les pollutions recensées, sur les initiatives prises à l'étranger, sur les manifestations et les congrès, ainsi qu'une abondante bibliographie.

Association Nationale pour la protection des eaux Siège social : 195, rue Saint-Jacques, PARIS (5^e). Tél.: 326.70.53

ADHESIONS A L'ASSOCIATION :

- Membre bienfaiteur (avec le service de l'Eau pure) : 200 F minimum.
- Membre titulaire (avec le service de l'Eau pure) : 50 F minimum.
- Membre associé (avec le service de l'Eau pure) : 20 F minimum.

ABONNEMENT SIMPLE A L'EAU PURE :

France : 15 F.

REGLEMENTS (POUR L'A.N.P.E. ET POUR L'EAU PURE) :

- ◆ Par chèque bancaire : à l'ordre de l'« Association Nationale pour la Protection des Eaux » - 195, rue Saint-Jacques, Paris-5^e.
- ◆ Par versement ou virement postal : C.C.P. Paris 13.437-51 : Association Nationale pour la Protection des Eaux (sans autre indication d'adresse ni de personne).

PRENEZ SOIN DES TACONS



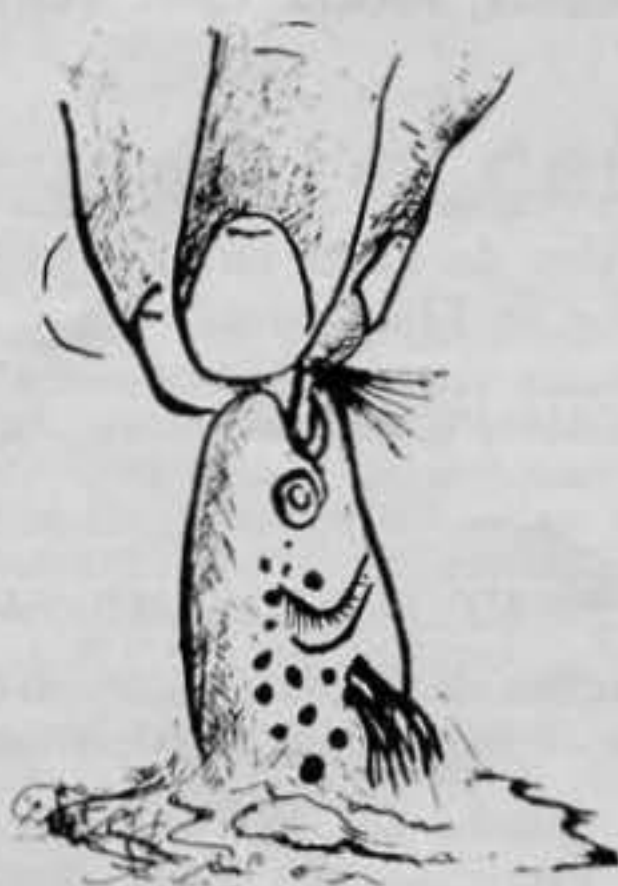
Tous les ans des milliers de tacons sont sauvagement assassinés, involontairement, par des ignorants, alors qu'avec un peu de soins et de bonne volonté, il serait possible d'en sauver un bon nombre. On pourrait dire la même chose des truitelles. Si le poisson est accroché à une mouche il est d'ordinaire beaucoup plus facile à libérer que s'il est empalé sur un énorme triplé.

Voici la meilleure façon de délivrer un salmonidé de moins de 150 g, pris à la mouche. On prend le fil à la main en remontant jusqu'à la mouche. On serre la mouche entre le pouce et l'index, au ras de la courbure de l'hameçon (voir figure). On sort ainsi le poisson de l'eau et on le secoue sèchement. La plupart du temps il retombera à l'eau sans aucun contact avec la main et sans grand dommage sauf si l'hameçon est bien fixé à la commissure des lèvres. Par contre si l'on désire libérer un poisson plus gros, en particulier s'il est pris à la commissure des lèvres, il est préférable d'agir autrement. On est alors obligé de le toucher, mais pour cela il faut, soit le décrocher dans l'eau en lui passant délicatement la main sous le ventre, soit se mouiller les mains avant de le décrocher, éviter de serrer le poisson en opérant le décrochage.

Evidemment, il serait souhaitable d'utiliser des hameçons sans ardillon ou du moins dont l'ardillon a été écrasé d'un coup de pince. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'y a guère de décrochages si l'on maintient un contact souple avec le poisson au cours de la bagarre. Cette méthode est très en honneur en Allemagne et en Autriche. Elle est obligatoire sur certaines rivières américaines. En 1968, la Fédération d'A.P.P. des Alpes Maritimes avait demandé que l'hameçon sans ardillon soit seul autorisé pour pêcher la truite. Aurions-nous l'esprit moins sportif en Bretagne ?

Qu'en pensent nos lecteurs ?

Y. JAOUEN



Alevinage intensif ou remise en valeur des rivières

Monsieur R. LESAGE de la HAYE, Ingénieur en chef, chargé de la région piscicole de Rennes, vient de me communiquer aimablement les taux de calcium de certaines de nos rivières bretonnes. Ces taux ont été mesurés par la camionnette laboratoire du C.S.P., les voici :

- Aulne : 22 mg/l
- Scorff : 33 mg/l
- Ellé : 33 mg/l
- Léguer : 19 mg/l
- Trieux : 22 mg/l

Dans un bon nombre de ruisseaux bretons ce taux est inférieur à 10 mg/l.

Comme on peut le constater ces chiffres sont excessivement faibles à côté de ceux des bonnes rivières normandes comme la RISLE, la TOUQUES, l'ANDELLE ou des rivières de Franche-Comté. Dans ces rivières, les taux de calcium varient entre 120 et 150 mg/l.

Voici ce qu'écrivait Mlle NISBET dans la « Pisciculture Française » (4^e trimestre 69).

« D'après HUET (1962) des eaux contenant moins de 6 mg par litre de calcium sont impropres à la vie piscicole. Ceci est tout à fait confirmé par notre étude sur les eaux de quelques ruisseaux des Vosges. Entre 6 et 20 mg par litre les eaux sont peu productives, de 20 à 60 mg se trouvent les eaux de productivité moyenne, mais les meilleures eaux piscicoles ont entre 60 à 160 mg par litre de calcium ».

Il apparaît donc évident qu'il serait la plupart du temps, beaucoup plus profitable de déverser du calcaire plutôt que des alevins dans nos cours d'eau bretons. Une eau donnée ne pouvant nourrir qu'une quantité déterminée de poissons, tout poisson en sur-nombre est condamné à périr à bref délai.

Malgré ces évidences on continue tous les ans, à dépenser en pure perte des sommes fabuleuses sous forme d'œufs ou d'alevins vésiculés ou non dans nos cours d'eau bretons. Espérons qu'un jour de plus sages préceptes d'aménagement piscicole soient mis en application.

Note : A ce sujet le Docteur E. BOURDON de SAINT-BRIEUC vient de nous communiquer les résultats obtenus grâce à des déversements de craie dans deux étangs.

— Automne 68 : Déversement de craie en poudre.

— Fin décembre 68 : Dépôt de 1.000 œufs en boîtes Vibert.

— Printemps 69 : Elimination progressive de la vase et pousse des plantes aquatiques.

— Début mai 70 (soit 15 à 16 mois après l'éclosion des œufs) : capture de truites de 150 à 200 gr à la mouche !

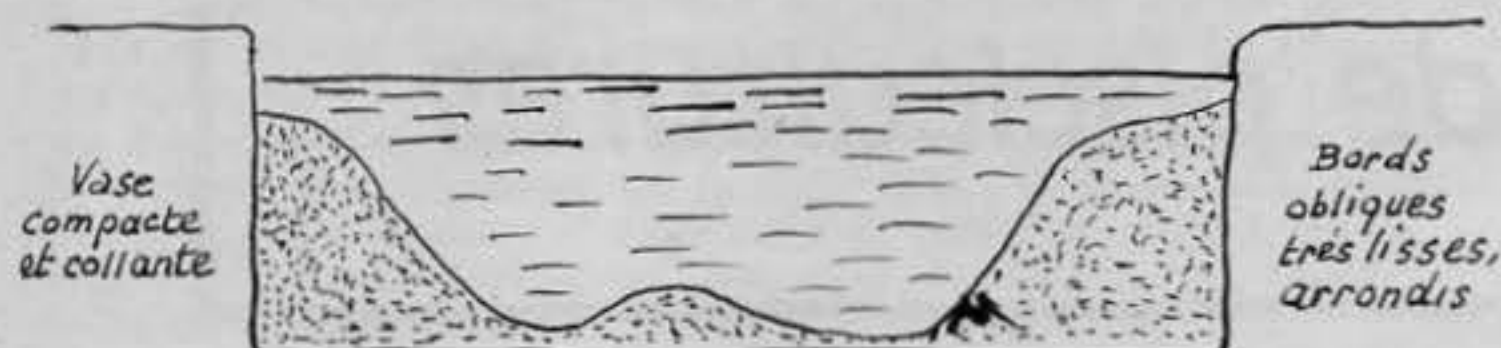
— Juin 70 : Faire de 32 cm - poids 550 gr - 17 mois d'âge !

Cet étang ne contenait aucune truite auparavant. Sans commentaire...

P. PHELIPOT

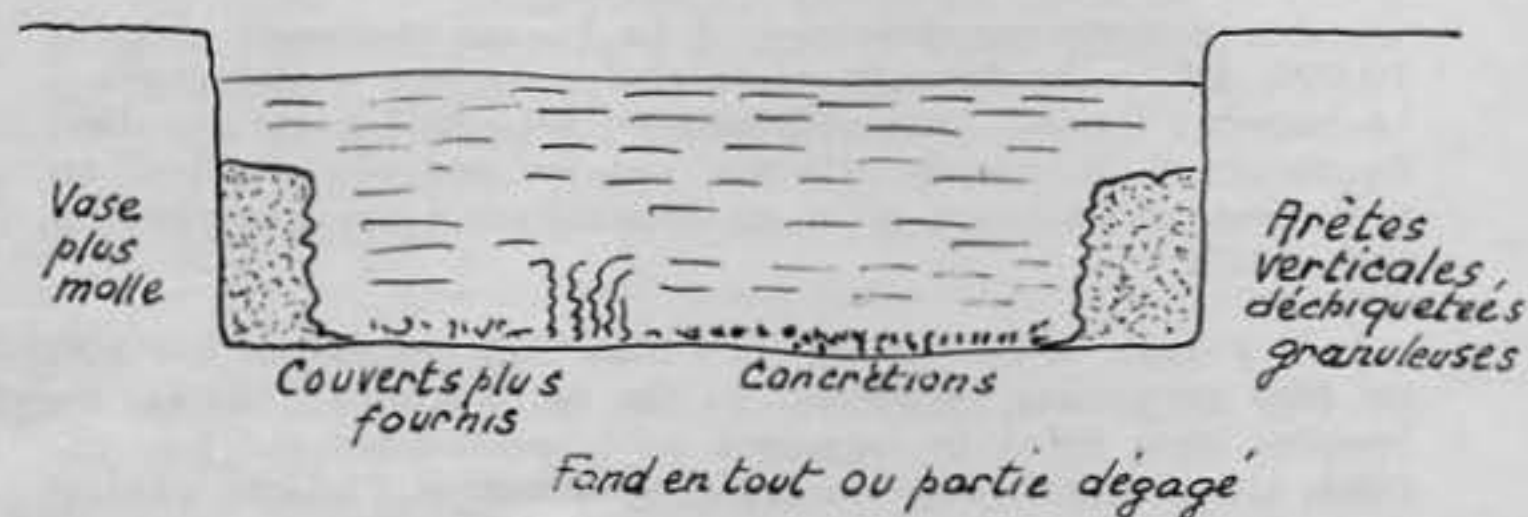
EFFET DE LA CRAIE SUR LA VASE

COUPES THÉORIQUES DE LA LÉVRIÈRE
(BRAS EST & OUEST) À 10 MOIS D'INTERVALLE



Avant l'opération craie Fin oct. 68.

Et 10 mois après - Début sept. 69.



APPEL A NOS LECTEURS

Nous demandons à tous les lecteurs témoins de captures de saumons en mer, au voisinage de nos côtes, de bien vouloir les signaler à la Direction de la revue, en indiquant toutes les précisions possibles : date de la capture, poids, taille, procédé de capture, profondeur, etc... Nous les remercions à l'avance. Cela nous permettra peut-être de déterminer les mouvements des saumons sur nos côtes, mouvement totalement ignoré jusqu'ici.

P. P.



Amis pêcheurs, ne demeurez pas isolés, faites-nous connaître de vos amis, adhérez à l'A.P.P.S.B. Forte de votre soutien elle pourra agir plus efficacement pour défendre vos rivières et votre droit à l'eau pure, pour assurer la défense de vos légitimes intérêts de pêcheurs sportifs, respectueux de la nature et de la vie. Faites lire cette revue. Un exemplaire-gratuit sera expédié aux amis dont vous nous communiquerez l'adresse.

L'A.P.P.S.B.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Abonnement simple
à la revue
10 F

Adhésion de soutien
à l'A.P.P.S.B.
20 F

Membre
d'honneur
50 F

Membre
bienfaiteur
100 F et au-delà

A remplir en **CAPITALES** et rayer les rubriques inutiles.

A.P.P.S.B. Association déclarée à la Sous-Préfecture de Lorient sous le n° 06.19.11.878 R

C.C.P. Nantes 3.519.12 N

BANQUE : B.C.C., Bd Leclerc - LORIENT

Siège Social : 1, rue des Primevères, 56 - QUEVEN

500 personnes au Faouët

pour protester contre le projet d'implantation de piscicultures sur l'Ellé

Nous avons, à plusieurs reprises déjà dans nos précédents numéros, dénoncé l'offensive menée par les pisciculteurs en direction des rivières bretonnes. Plusieurs raisons expliquent ce phénomène. Les cours supérieurs de nos cours d'eau ne sont pas encore trop pollués, nous sommes près des sources d'aliments préfabriqués nécessaires à l'alimentation des « arc-en-ciel » et les pisciculteurs venant d'autres régions où sévit la terrible « septicémie virale » qui décime les poissons, comptent sur l'acidité des eaux des rivières de l'Ouest pour y échapper ! Pour nous, le doute est permis et si un frein n'est pas mis à cette offensive, c'en est fait de nos belles rivières à truites et à saumons. Les pêcheurs, les naturalistes, les Syndicats d'initiative ne peuvent accepter cette menace.

La manifestation qui vient de se tenir à Le Faouët est à ce sujet riche d'enseignements. Elle prouve l'étendue du mécontentement de tous ceux qui sont las de voir massacrer nos richesses naturelles pour le profit immédiat de quelques-uns. Elle prouve aussi que des actions d'envergure peuvent être menées avec d'autres associations. Nous le répétons depuis longtemps, seuls, les pêcheurs ne sauveront pas leurs rivières. Nous invitons nos amis des autres régions également menacées par

la prolifération des piscicultures commerciales à contacter toutes les associations et les organismes de jeunesse susceptibles de les aider à défendre le bien commun (nous pensons au Douaron, aux rivières de Morlaix, à l'Elorn). Nous préparons une documentation à leur intention.

Les associations présentes à Le Faouët comptent plus de 10.000 adhérents dans la seule région Lorient - Quimperlé - Le Faouët - Plouay. Leur avis sera-t-il entendu ? Belle occasion de savoir si la volonté affirmée par les pouvoirs publics, au plus haut niveau, sera prise en considération par l'administration locale.

Il y avait, à Le Faouët, au moins 300 jeunes sur les 500 ou 600 personnes présentes. Si les permis sont délivrés, on imagine sans peine le jugement qu'ils porteraient sur une société qui prendrait ainsi la décision d'ignorer l'intérêt général (présent et à long terme) pour garantir le profit de quelques-uns.

Les arguties juridiques avancées apparaîtront comme des alibis.



Une vue partielle des manifestants rassemblés devant la mairie de Le Faouët

Le compte rendu de la manifestation



Cette manifestation débutait par une réunion qui se tenait salle du cinéma Ellé. Au bureau avaient pris place MM. Pierre, président de l'A.P.P.S.B. ; Rousseau, vice-président de la Ligue de Bretagne des Clubs de Canoë-Kayak ; Bonin, président de la Section Morbihannaise de la S.E.P.N.B. ; Merrien, président des groupes « Nature et Vie » ; Maho, président du S.I. de la vallée de Baud ; Baillergeau, président de l'A.P.P. du Faouët, et Jules Mérian, secrétaire.

Dans la salle on remarquait la présence de MM. Cabellec, conseiller général, maire de Plouay ; Postollec, maire du Faouët ; Vouédec, maire de Kernasclédén ; les présidents des A.P.P. de Quimperlé, Plouay, Locunolé, Guémené.

La guerre est-elle ouverte entre les promoteurs de piscicultures commerciales d'une part, et d'autre part les pêcheurs, canoéistes et d'une manière générale tous ceux qui « militent » pour la protection de la nature ? On serait tenté de le croire après la réunion de masse organisée le 20-12-70 à Le Faouët par la Société de pêche locale afin de protester contre l'implantation prévue d'une pisciculture commerciale au lieudit Stéroulin sur l'Ellé, d'une autre à Guilligomarch et d'un établissement du même type sur la Rivière Rouge, affluent de l'Ellé.

Ils étaient environ 500 contestataires — dont une très grosse majorité de jeunes — à cette réunion.

M. Pierre, président de la jeune Association pour la Protection du Saumon en Bretagne, devait d'emblée situer le problème : « Nous sommes ici pour relever un défi... L'argent aura-t-il tous les droits, y compris celui de détruire notre patrimoine naturel ? »

Auparavant, M. Merrien, président de l'Association des Pêcheurs du Faouët, avait remercié les participants à cette manifestation qui ne peut être qu'une première étape si elle n'est pas suivie d'effets.

L'ELLE SACRIFIE

Le problème est bien connu : le bassin de l'Ellé demeure l'une des plus belles rivières de France, tant pour les pêcheurs que pour les canoéistes. Or, des pisciculteurs ont jeté leur dévolu sur ce coin privilégié et envisagent d'y créer des piscicultures commerciales.

Laisser ces établissements s'installer c'est, à coup sûr, sacrifier toute la faune sauvage de la rivière. Le Scorff en est un triste exemple.

M. Pierre rappela brièvement les raisons de la dévastation provoquée par les pisciculteurs : augmentation température de l'eau, rejet de dérivés nocifs du gaz carbonique, abondance des excréments, des déchets azotés, prolifération de virus, sans parler des véritables « fortifications » qui interdisent le passage aux poissons migrateurs.

Le président de l'A.P.P.S.B. encouragea enfin tous les pêcheurs à s'unir pour se défendre : « Nous défendons notre bien commun, dit-il, mais aussi et surtout celui des générations à venir. En somme, nous faisons notre travail de citoyens. »

M. Pierre, faisant allusion aux décisions qu'il faudra bien prendre prochainement, rappela encore : « Quand il s'agira de passer aux urnes, les bulletins des pêcheurs feront certainement le poids avec ceux des pisciculteurs ».

LES CANOEISTES MUNIS DE MASQUES A GAZ !

Les jeunes, les canoéistes ne sont certes pas les moins virulents dans cette lutte contre la pollution. Leur interprète, M. Rousseau, président de la Ligue régionale, ne cacha pas la détermination de ses troupes : « Nous ne laisserons pas massacrer la plus belle des rivières bretonnes de sport ».

M. Rousseau mit l'accent sur les arguments économiques qu'il faut opposer à ceux des pisciculteurs. « Les nôtres, dit-il, sont peut-être plus difficiles à mesurer dans l'immédiat, mais beaucoup plus solides. »

« C'est la première fois que nous manifestons, déclara l'orateur, mais ce ne sera pas la dernière ».

Il apparaît en effet que les canoéistes font provision de masques à gaz pour démontrer comment un cauchemar (celui d'une nature détériorée et remplacée par des arrangements artificiels) nous pend... au bout du nez, comme une réalité.

LE CLASSEMENT DU BASSIN DE L'ELLE

M. Bonin, au nom de la S.E.P.N.B., s'associa à l'esprit de la manifestation : « L'eau qui coule, dit-il, appartient à tout le monde et personne ne peut l'accaparer pour un intérêt personnel au détriment de l'intérêt collectif. Notre position est ferme : nous demandons le classement de tout le bassin de l'Ellé. »

M. Mérien, enfin, au nom de Nature et Vie, situa le problème de l'Ellé dans celui plus vaste de la protection des eaux.

Il conclut son exposé en ces termes :

« Nos pères ont cru, avec l'apparition de l'ère industrielle, pouvoir élever constamment leur niveau de vie et, de ce fait, ils ont produit davantage pour encore consommer davantage. »

« Il semble qu'à l'heure actuelle bien des choix soient à repenser, en fonction du fait que notre survie n'est plus assurée à très long terme. »

« C'est toute une économie, industrie, agriculture, alimentation, santé publique, éducation nationale, qui est à restructurer pour faire en sorte quelle soit au service de l'homme. »

« Ou cette reconversion gigantesque et sans précédent se fera, et il nous sera possible d'accéder à un précaire équilibre de vie ; dans la négative, que je n'espère pas, notre disparition de cette planète serait inéluctable ».

A la suite de ces exposés, salle du patronage, les manifestants se sont rendus à la mairie où leurs représentants ont été reçus par M. Postollec, maire. Ils lui ont remis une motion et une liste de près d'un millier de signatures de gens hostiles à l'implantation des piscicultures industrielles.

N.D.L.R. — La presse régionale, « Ouest-France », « Le Télégramme », « La Liberté du Morbihan » a largement relaté cette manifestation. Nous la remercions de prendre ainsi une part active à la défense de notre environnement. Cette manifestation a même eu un écho dans les journaux parisiens et la T.V. régionale a repris les arguments exposés par les organisateurs.

VOUS VOULEZ . . .

Une Association puissante,
Un bulletin de bonne qualité,
Des moyens d'agir...
alors, soutenez l'A.P.P.S.B. en recrutant un
adhérent ou en prenant une carte de soutien
ou d'honneur.

N'OUBLIEZ PAS . . .

de régler rapidement votre cotisation pour
1971. Vous serez certain de recevoir le
bulletin du second trimestre...

LE TRESORIER

PÊCHE A LA MOUCHE EN BRETAGNE

par P. PHÉLIPOT et J.-P. PEQUEGNOT

Un livre édité par ses auteurs, pour ceux qui sont comme eux passionnés par la pêche à la mouche et amoureux de la Bretagne.

Edition soignée limitée à 1 500 exemplaires, tous numérotés

Les 500 premiers numéros sont tirés sur Vélin Royal pur fil Lana 125 gr, dont une centaine, destinés aux bibliophiles amateurs de reliures d'art, sont livrés en feuilles, accompagnés d'une page du manuscrit, de la main d'un des auteurs.

Les 1 000 suivants sont tirés sur un offset de bonne qualité de 112 gr.

Format 18 × 25. Environ 170 pages.

Beaux dessins à la plume de Thierry Louédec.

6 cartes halieutiques dont une en dépliant.

2 planches photographiques en couleurs de mouches locales.

24 planches photographiques en noir et blanc de rivières et de poissons bretons.

SOMMAIRE :

Les rivières bretonnes.

La Truite : la Truite bretonne. La pêche à la mouche sèche. La pêche à la nymphe.

La pêche à la mouche noyée. Vagabondages à la poursuite des truites bretonnes.

Ce qu'il faudrait faire.

Le Saumon : le Saumon breton. La pêche à la mouche. Les mouches à saumon régionales. Quelques secteurs à saumons.

La Truite de mer. Qu'est-ce qu'une truite de mer ? Comment la prendre. Quelques secteurs à truites de mer.

Notices bibliographiques : ouvrages locaux. John Kemp. Romilly Fedden. Albert Petit (importantes notes inédites de cet auteur célèbre).

BULLETIN DE COMMANDE

NOM

ADRESSE

Veillez m'envoyer :

.....	exemplaire (s) numéros 1 à 100, vélin pur fil, en feuille, sous étui	franco 65 F
.....	exemplaire (s) numéros 101 à 500, vélin pur fil, broché	franco 65 F
.....	exemplaire (s) numéros 501 à 1500 sur offset	franco 45 F

Ci-joint chèque bancaire ou postal (3 volets).

Adresser la commande à

ou P. PHÉLIPOT, 43, rue du Gorréquer 29 S - QUIMPERLÉ
J.P. PEQUEGNOT, 8, rue Delavelle, 25 - BESANÇON

Pêcheurs de Saumons et de Truites

VOUS TROUVEREZ CHEZ

R. LE GAL

ARMURIER

31, Rue Maréchal-Foch — LORIENT

(ANGLE DE LA RUE DE TURENNE)

Le plus grand choix d'articles de pêche

***** **au meilleur prix** *****

DES SPECIALISTES A VOTRE SERVICE

POUR TOUTES REPARATIONS DE CANNES ET DE MOULINETS

MONTAGES SPECIAUX DE LEURRES A SAUMONS

— NOMBREUSES REFERENCES DE SUCCES —

Pour vos moulinets...

PENSEZ **BAM et PEERLESS**

Bam 100 - cont. 120 m de 18/100

Bam 300 - cont. 150 m de 20/100

Bam 500 - cont. 150 m de 50/100

Bam 600 - cont. 225 m de 50/100

— DOCUMENTATION SUR DEMANDE —

Ets I. TOULOUSE - Av. des Lilas - 64 PAU

PÊCHEURS...

de Quimper et des environs

pour toutes pêches

SAUMONS - TRUITES - BARS

un spécialiste à votre service

Jean CHUTO

22, rue René Madec

QUIMPER

Téléph. 95-03-72

MATÉRIEL

VÊTEMENTS

RÉPARATIONS

et les meilleurs conseils

PHOTO-CINÉ

G. CHAPUY

Rue du Puits-Ferré

HENNEBONT

Téléphone 65.20.55

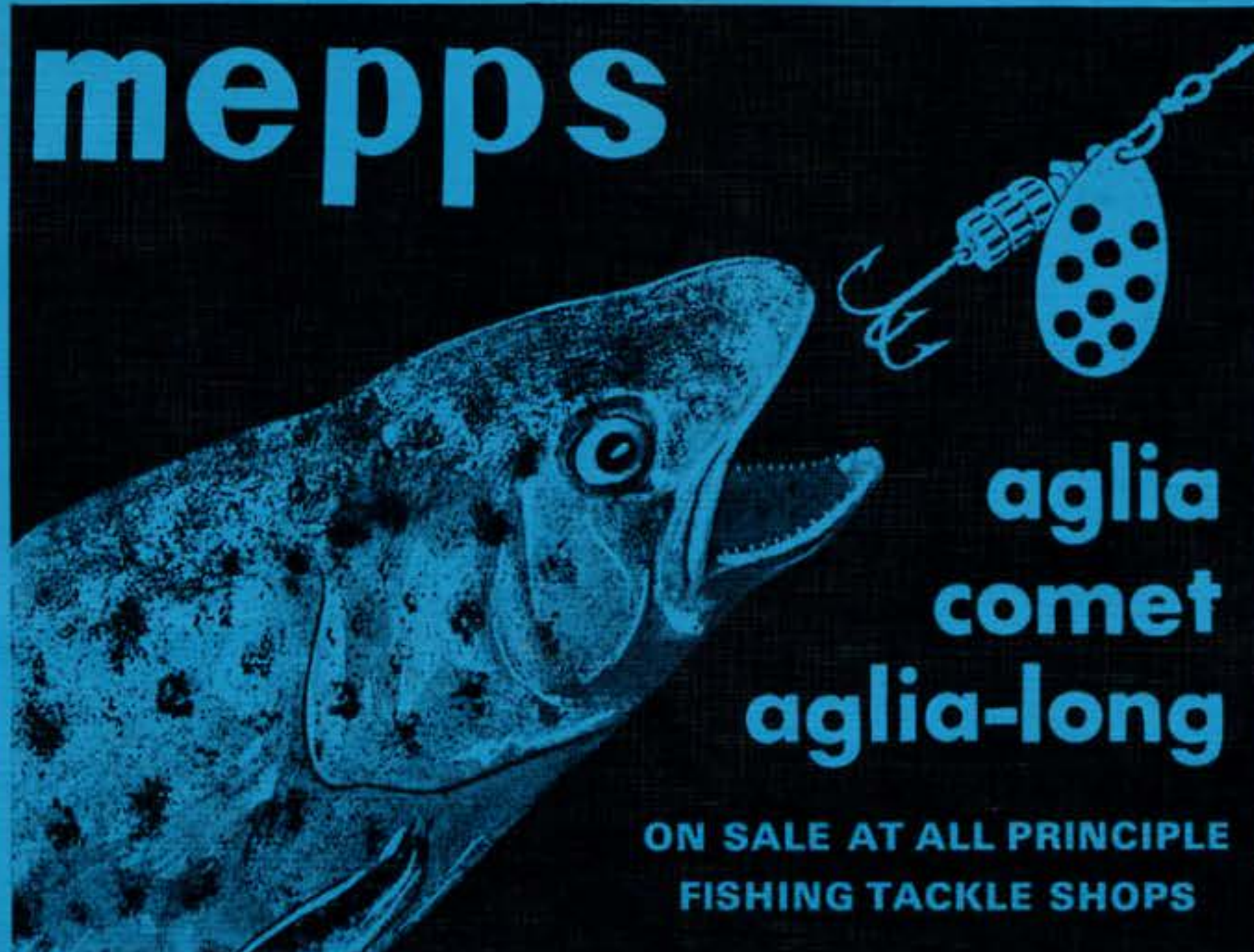


* Portraits

* Mariages

* Reportages Industriels

mepps



**aglia
comet
aglia-long**

ON SALE AT ALL PRINCIPLE
FISHING TACKLE SHOPS

Pêcheurs de Plouay et des environs...
POUR VOTRE ÉQUIPEMENT :

A. LE GAL

Place de la Mairie

A PONT-SCORFF

pour les pêcheurs, une adresse...

chez ROLLAND

les meilleures cuillères à saumons

LE PLUS GRAND PRODUCTEUR
EUROPÉEN DE

Mouches Artificielles

DE RENOMMÉE MONDIALE POUR
SAUMON - TRUITE - OMBRE, etc...



MOUCHES DE MER

pour THON,

" MITRAILLETES "

MORUE - MAQUEREAU
LIEU, etc...

MOUCHES RAGOT S. A. 22 - LOUDÉAC

HOTEL DES VOYAGEURS

DUCEY (MANCHE)

Tél. 2.62

■
Tout confort - Calme - Bonne chère
proximité de rivières à truites et à saumons
■

Logis de France 1* n n

Salle pour Groupes et Banquets

COUTELLERIE - PÊCHE - CHASSE

JOUNOT - LEMEVEL

Place de la République

22 PAIMPOL - Tél. 3.98

Toute la Coutellerie, Orfèvrerie et articles cadeaux

Tous les articles de pêche - Mer - Rivière

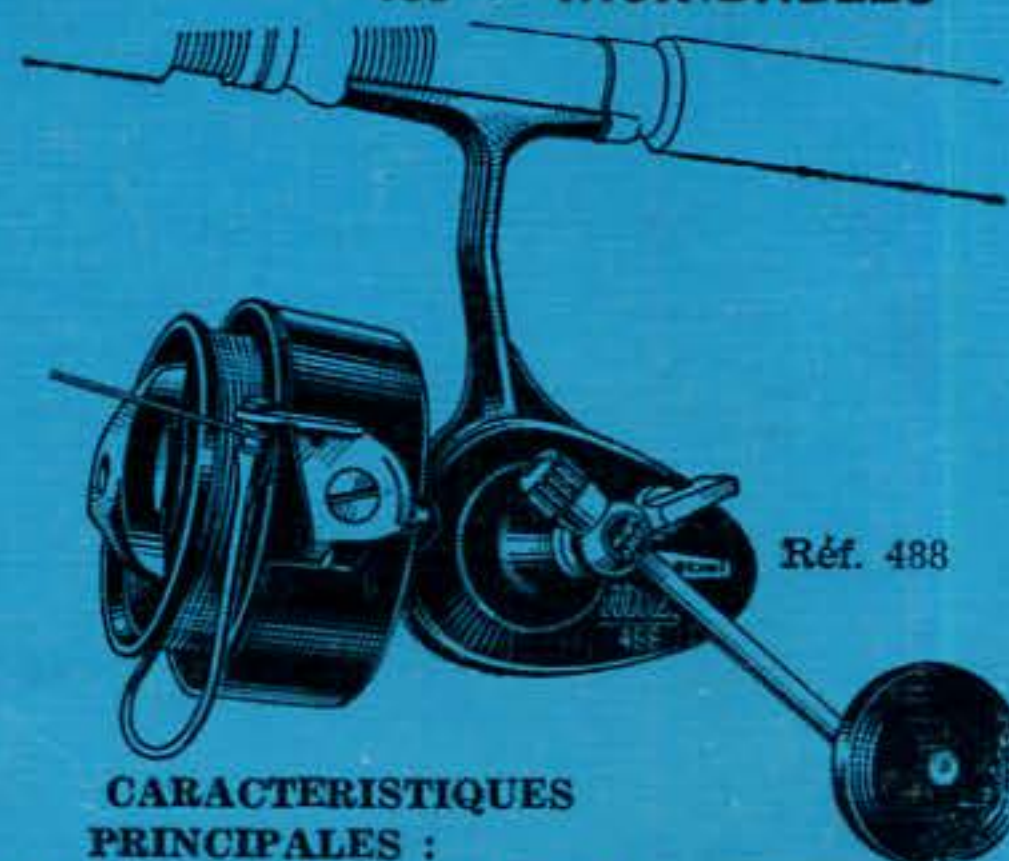
Tout pour la chasse et le tir : Carabines, fusils, munitions

ATELIER : REPASSAGE et RÉPARATIONS

NOUVELLE SERIE

Mitchell® MER

100 % INOXIDABLES



CARACTERISTIQUES
PRINCIPALES :

- 396 PM - Bobine enveloppante - 225 m 50/100°
Pick-up manuel
- 396 Bobine enveloppante - 225 m 50/100°
Pick-up anse de panier
- 386/387 Bobine enveloppée - 225 m 50/100°
Pick-up anse de panier
- 486/487 Série « SPECIAL » version du 386/387
- 488 Série « SPECIAL » Bobine enveloppée
300 m 50/100° - Pick-up anse de panier
- 498 Série « SPECIAL » - Bobine envelop-
pante - 300 m 50/100° - Pick-up manuel

